

# PIERRE RIBEAUD

Député de la 5<sup>ème</sup> circonscription de l'Isère



Lettre d'actualité de Pierre Ribeaud – Vendredi 24 mars 2017 – n°61

## ■ LA NOUVELLE PROCÉDURE DE LA CARTE D'IDENTITÉ SE MET EN PLACE

Vous avez été nombreux à attirer mon attention sur la mise en œuvre du nouveau dispositif pour les demandes de carte d'identité.

Sur ce sujet, voici les éléments d'informations que je souhaitais apporter en complément.

Le changement de dispositif pour l'établissement des cartes nationales d'identité vise en priorité à renforcer la sécurité de nos concitoyens.

En effet l'enregistrement des empreintes digitales du demandeur devient obligatoire pour certifier le titre. Cela offre une meilleure protection contre l'usurpation de l'identité et la fraude documentaire, notamment en cas de perte ou de vol du titre.

Par conséquent, seules les mairies équipées pour recueillir des empreintes peuvent désormais recevoir les demandes.

Mais ce nouveau système est également conçu pour simplifier les démarches des usagers. Il est, d'une part, possible de remplir une pré-demande de carte d'identité sur internet afin de gagner du temps lors de son passage au guichet.

### **Faire sa demande dans une des 4000 communes équipées**

Il n'est d'autre part plus nécessaire de déposer son dossier dans sa commune de résidence. Les usagers peuvent désormais choisir n'importe laquelle des 2 200 communes équipées pour faire leur demande de carte d'identité. La ville dans laquelle ils travaillent, étudient, passent leurs vacances... ou tout simplement celle dont les horaires d'ouvertures leur conviennent le mieux.

Cette réforme s'intègre également au plan « préfectures nouvelle génération », qui permet aux préfectures de s'investir sur leurs missions fondamentales : la gestion de crise et la lutte contre la fraude.

Avec 2 200 communes équipées, soit quasiment deux fois plus que le nombre d'intercommunalités, la réforme préserve une certaine proximité du service public même s'il reste des efforts à faire. D'ici à la fin de l'année, le nombre de ces dispositifs sera porté à plus de 4 000. Pour les usagers qui ne peuvent pas se déplacer, une centaine de stations mobiles sera également déployée dans les préfectures et mises à la disposition des mairies.

## **Aider les communes**

Enfin, pour aider les communes qui accueillent un surplus d'usagers, l'État a décidé d'accorder des financements d'un montant exceptionnel. Alors que ces communes percevaient 18,3 millions d'euros pour recueillir environ 5,6 millions de demandes de passeports et de cartes nationales par an, il leur sera versé 17,5 millions supplémentaires pour recueillir 2,2 millions de demandes en plus.

L'État s'est montré par ailleurs ouvert à de futures améliorations pour garantir un service de qualité aux usagers et aider les communes en difficulté.

## **■ LE RÉTABLISSEMENT DES COMPTES DE LA SÉCURITÉ SOCIALE SE CONFIRME**

L'amélioration de la situation financière de la sécurité sociale en 2016 est le résultat de la politique déterminée du gouvernement et de sa majorité pour améliorer les droits sociaux et renforcer la prise en charge des dépenses de santé des Français, tout en assurant le redressement des comptes.

Le solde du régime général de la sécurité sociale et du fonds de solidarité vieillesse (FSV) s'établit à -7,8 milliards d'euros en 2016, en amélioration de 3 milliards d'euros par rapport à 2015 (-10,8 milliards d'euros) :

### **Il s'agit du déficit le plus faible enregistré depuis 2002.**

- Ce résultat est meilleur que l'objectif initialement voté dans la loi de financement de la sécurité sociale pour 2016 (à -9,7 milliards d'euros).
- Il s'écarte toutefois de la prévision rectifiée en loi de financement de la sécurité sociale pour 2017 (-7,1 milliards d'euros)

Pour la première fois depuis 15 ans, le déficit du régime général passe sous la barre des 5 milliards d'euros (-4,1 milliards d'euros). Chaque branche voit sa situation s'améliorer :

- La branche retraite est excédentaire, pour la première fois depuis 2004.
- Le déficit de la branche maladie diminue pour la troisième année consécutive.
- Le déficit de la branche famille a été réduit d'un tiers par rapport à 2015. Il est à son meilleur niveau depuis 2009.
- Enfin, la branche accidents du travail enregistre un excédent pour la quatrième année consécutive.

### **Maîtrise des comptes et droits nouveaux**

Les dépenses ont été maîtrisées (en progression de 1,6% par rapport à 2015). En ce qui concerne les dépenses de santé, l'objectif national des dépenses d'assurance maladie est une nouvelle fois respecté grâce aux efforts de l'ensemble des acteurs : il s'agit du plus faible taux d'évolution des dépenses de santé depuis 1997.

Cet assainissement des comptes n'a pas altéré la prise en charge des soins et le gouvernement a même réduit les coûts supportés par les Français :

- En 2011, 9,3 % des dépenses de santé restaient à la charge des patients contre 8,4 % en 2015.
- Il s'agit d'un niveau historiquement bas.
- Ce résultat est d'autant plus remarquable dans un contexte d'accélération forte de l'innovation, l'assurance maladie assurant l'accès de tous aux traitements les plus innovants et les plus coûteux. C'est notamment le cas des anti-cancéreux de nouvelle génération.

La maîtrise des comptes a permis de créer des droits nouveaux à destination des familles ou des retraités les plus précaires, par exemple la nouvelle garantie contre les impayés de pensions alimentaires, ou avec la reconnaissance des carrières longues et la validation des droits des Français à faibles revenus.

Au-delà, ces résultats viennent amplifier le mouvement global de désendettement de la sécurité sociale. En 2016, la dette de la sécurité sociale (CADES + ACOSS) sera ainsi inférieure à son niveau de 2012.

## ■ L'AGENCE FRANÇAISE ANTICORRUPTION : UN CONTRÔLE RENFORCÉ

La loi relative à la transparence, à la lutte contre la corruption et à la modernisation de la vie économique (loi dite « Sapin 2 ») du 9 décembre 2016 a créé l'Agence française anticorruption, service à compétence nationale chargé de la détection et de la prévention des atteintes à la probité, placé auprès du ministre de la justice et du ministre des finances.

Cette nouvelle agence remplace le service central de prévention de la corruption (SCPC) placé auprès du garde des sceaux, ministre de la justice, qui avait été créé par la loi du 29 janvier 1993 (loi dite « Sapin »).

L'Agence française anticorruption est chargée d'élaborer des recommandations relatives à la prévention et à l'aide à la détection de la corruption à destination des acteurs publics et économiques, ainsi qu'un plan national de prévention de la corruption, et fournira un appui aux administrations de l'État et aux collectivités territoriales en matière de prévention et d'aide à la détection de la corruption.

Elle contrôlera le respect, par les grandes entreprises, de l'obligation de vigilance dans le domaine de la lutte contre la corruption et le trafic d'influence et pourra sanctionner ces entreprises en cas de manquement à cette obligation.

Elle exercera, par ailleurs, un contrôle de la mise en œuvre des mesures de mise en conformité, ordonnées par la justice, dans le cadre de condamnations ou de transactions pénales, ou par des autorités étrangères aux sociétés dont le siège est situé sur le territoire français.

L'Agence française anticorruption sera dirigée par un magistrat expérimenté, qui sera nommé par décret du Président de la République, et qui disposera d'une indépendance fonctionnelle pour l'accomplissement des missions de contrôle de l'agence, et pourra compter sur une équipe de spécialistes de haut niveau.

La création de l'Agence française anticorruption s'inscrit dans le prolongement des réformes d'ampleur menées depuis 2012 en matière de transparence et de lutte contre la délinquance économique et financière :

- loi du 11 octobre 2013 relative à la transparence de la vie publique, qui a créé la Haute-autorité pour la transparence de la vie publique ;

- lois du 6 décembre 2013 relatives à la lutte contre la fraude fiscale, qui ont institué le parquet national financier ;

- loi du 9 décembre 2016 qui a créé un statut général des lanceurs d'alerte et un répertoire numérique et public des représentants d'intérêts.

Elle marque une étape décisive en faveur de l'éthique et de la probité dans la vie économique.

#### ■ REMISE DE MÉDAILLES D'HONNEUR AU CENTRE HOSPITALIER ALPES-ISÈRE - JEUDI 16 MARS À SAINT-ÉGRÈVE



À l'invitation du Conseil de Surveillance et de la Direction du Centre Hospitalier Alpes-Isère, j'ai participé à la remise des médailles d'Honneur Régionale, Départementale et Communale à 10 agents de l'Établissement : personnels infirmier, administratif ou technique.

Il s'agissait de rendre hommage à l'action et au dévouement des salariés.

#### ■ 12<sup>e</sup> JOURNÉE MONDIALE DE LA TRISOMIE 21 - JEUDI 16 MARS À DOMÈNE



Le président de l'association de recherche et d'insertion des trisomiques ARIST Franck Licha m'a convié à la soirée d'ouverture de la 12<sup>e</sup> journée mondiale de la trisomie 21 à Domène, dans la salle de l'Escapade.

Ce rendez-vous annuel des universitaires, des chercheurs, des professionnels de l'accompagnement de personnes handicapées et des familles et des personnes porteuses de trisomie 21 a réuni 200 personnes.

De nombreuses personnalités sont intervenues comme Jacqueline London, vice-présidente de

l'association Association française pour la recherche sur la trisomie 21 (AFRT), Christophe Rubuot, vice-président aux ressources humaines de l'Université Grenoble Alpes ou encore Stéphanie Fazi-Leblanc, directrice adjointe du CHU de Grenoble Alpes.

Dans mon intervention, j'ai rappelé la politique menée depuis 2012 par le gouvernement en matière de handicap.

Comme les nombreux invités présents, j'ai ensuite assisté au spectacle "Faux-Plafond (ciel variable)" par la compagnie la Bulle Bleue, une troupe montpelliéraine composée d'acteurs trisomiques.

## ■ VISITE DU PRÉSIDENT FRANÇOIS HOLLANDE - SAMEDI 18 MARS À CROLLES

Samedi dernier, j'ai accompagné le Président de la République François Hollande au cours de la visite officielle qu'il a effectuée à Grenoble et dans la 5<sup>e</sup> circonscription.



Le Président de la République s'est tout d'abord rendu au CEA Grenoble pour une visite du showroom sur le thème de la photonique. Il a ensuite visité le site de STMicroelectronics à Crolles où il a été accueilli par le Directeur.



François Hollande a ensuite présidé une cérémonie de citoyenneté à la mairie de Crolles au cours de laquelle il a remis leur première carte électorale à une centaine de jeunes crollois. Avec le maire nous avons aussi remis leur carte d'électeurs à de nombreux jeunes.



À la sortie de la mairie, le Président est allé à la rencontre des habitants.



En fin d'après-midi, François Hollande a prononcé une importante allocution sur l'engagement citoyen devant 900 personnes à la salle de La Marelle.

Si vous le souhaitez, vous pouvez (re)voir la vidéo de ce discours en cliquant sur le lien ci-dessous :

<http://www.elysee.fr/videos/discours-sur-l-engagement-citoyen-a-crolles/>

## ■ 55<sup>e</sup> ANNIVERSAIRE DE LA FIN DE LA GUERRE D'ALGÉRIE - DIMANCHE 19 MARS

Dimanche dernier, j'ai participé aux cérémonies du souvenir à la mémoire des victimes civiles et militaires de la guerre d'Algérie et des combats en Tunisie et au Maroc.



Je me suis tout d'abord rendu à la cérémonie organisée par la commune de Saint-Martin-le-Vinoux.

En l'absence du maire, Yannik Ollivier, c'est sa 1<sup>ère</sup> adjointe, Mireille Périnel, qui a officié. Emmanuel Grabit, président du comité cantonal de la

Fnaca, a lu le manifeste des anciens combattants, afin que le sacrifice des 30 000 militaires français et des nombreuses victimes civiles ne soit pas oublié.

J'ai ensuite assisté à la commémoration de la commune de Saint-Egrève. Avec Catherine Haddad, adjointe, représentant le maire, Catherine Kamowski, nous avons déposé chacun une gerbe au pied du monument aux morts de la Monta. Après la lecture des messages officiels, la sonnerie aux morts et "La Marseillaise", la cérémonie s'est poursuivie au cimetière, pour un recueillement en mémoire des victimes de ces combats.



L'après-midi, je me suis rendu au Mémorial départemental à Montferrat, dédié à la mémoire des 232 combattants isérois morts pour la France en Afrique du Nord. Cette émouvante cérémonie s'est déroulée en présence des autorités civiles et militaires, du maire de Montferrat René Philip entouré de nombreux élus, et du Président départemental de la FNACA Charles Thuderoz.

Après la remise de la médaille militaire à des anciens combattants et la lecture par le préfet de l'Isère Lionel Beffre du message du secrétaire d'État chargé des anciens combattants et de la mémoire, c'est accompagné de mes collègues parlementaires Annie David, Eliane Giraud, Jean-Pierre Barbier, Marie-Noëlle Battistel, Michel Destot, Joëlle Huillier et Alain Moyne-Bressand, que j'ai déposé une gerbe au pied du mémorial.

## ■ UN NOUVEAU MAIRE À SAINT PIERRE DE CHARTREUSE



Vendredi 17 mars, le conseil municipal nouvellement élu de Saint-Pierre-de-Chartreuse a désigné son maire, Stéphane Gusméroli.

Après l'élection du maire, les quatre adjoints ont été désignés : Dominique Cabrol est 1<sup>ère</sup> adjointe en charge de la vie sociale (école, jeunesse, CCAS). Elle est également conseillère communautaire aux côtés du maire. Olivier Jeantet est 2<sup>e</sup> adjoint, en charge des finances. Dominique Caël est 3<sup>e</sup> adjointe, en charge de l'environnement et Franck Di Gennaro 4<sup>e</sup> adjoint, en charge de la vie culturelle, associative et économique.

Je souhaite tous mes vœux de réussite à la nouvelle équipe municipale dans son action au service des Chartroussins.

## **PIERRE RIBEAUD**

*Permanence*

77 place de la Mairie / 38660 LA TERRASSE

Tél. : 04 76 92 18 96 / Fax : 04 76 92 18 98

*Bureaux accessibles aux personnes à mobilité réduite*



[Facebook.com/PierreRibeaudDepute](https://www.facebook.com/PierreRibeaudDepute)



Suivez l'actualité de Pierre Ribeaud sur [Facebook.com/PierreRibeaudDepute](https://www.facebook.com/PierreRibeaudDepute)

Pour modifier les informations vous concernant ou si vous souhaitez vous désinscrire : [pierre.ribeaud@orange.fr](mailto:pierre.ribeaud@orange.fr)